



Avenir des Barreaux de France

« Les avocats défendent leurs clients, nous défendons tous les avocats, partout et toujours »

Mes Chères Consœurs, Mes Chers Confrères,

- « **Vous vous présentez pour être membre du CNB ?** »
- « **Mais c'est quoi le CNB ?** »

Ces deux questions m'ont été posées ces jours derniers par des confrères sur un ton interloqué.

Je veux leur répondre que notre vie professionnelle n'est pas seulement faite de tumultes et de sorties médiatiques. Que la vie de nos cabinets repose sur notre travail quotidien et nos engagements.

Alors, oui, je me présente aux élections du Conseil national des barreaux, avec la liste AVENIR DES BARREAUX DE FRANCE.

Pourquoi ?

Pour porter dans cette instance qui doit représenter tous les avocats de France, l'ambition de la liste pour l'AVENIR DES BARREAUX DE FRANCE et la mienne : prendre ma part pour :

- La pérennité d'une profession d'avocat indépendante et diversifiée mais unie sur ses fondamentaux,
- Le respect d'une déontologie forte et la défense de notre secret professionnel par-dessus tout,
- La défense de la pluralité des exercices, l'ouverture des compétences et des spécialités qui doit aller de pair avec l'utilisation des moyens les plus modernes,
- La défense de la protection sociale de qualité,
- La défense d'une vraie rémunération de nos prestations, y compris au titre de l'aide juridictionnelle,
- La défense d'une justice humaine proche des justiciables, ce qui n'est absolument pas incompatible bien au contraire avec l'utilisation massive des nouveaux modes de communication,
- La défense des libertés individuelles et publiques qui passe par un accès au droit large et favorisé,
- La promotion de l'acte d'avocat : qu'il soit enfin exécutoire.
- Le respect de l'indépendance, c'est-à-dire le rejet de l'avocat salarié « en » entreprise mais la promotion de l'avocat conseil naturel de l'entreprise.

Des slogans direz-vous ? Je vous l'accorde !

Mais pourquoi ne pas essayer de les faire pénétrer dans le concret de notre quotidien d'avocat ?

CHICHE !!! Alors le 21 novembre, VOTEZ et FAITES VOTER pour la liste « AVENIR DES BARREAUX DE FRANCE » !

Votre bien dévoué Confrère.

Etienne RIONDET
Avocat au barreau de Paris